

Politique de stationnement

Préavis - Planification directrice pour le stationnement public



Évaluation
complète



Gestion
d'équipe



Gestion
de projet

Rapport complet de l'évaluation

Informations générales	page 2
Synthèse	page 3
Évaluation des critères	page 4
Check-list gestion de projet	page 7
Références	page 8

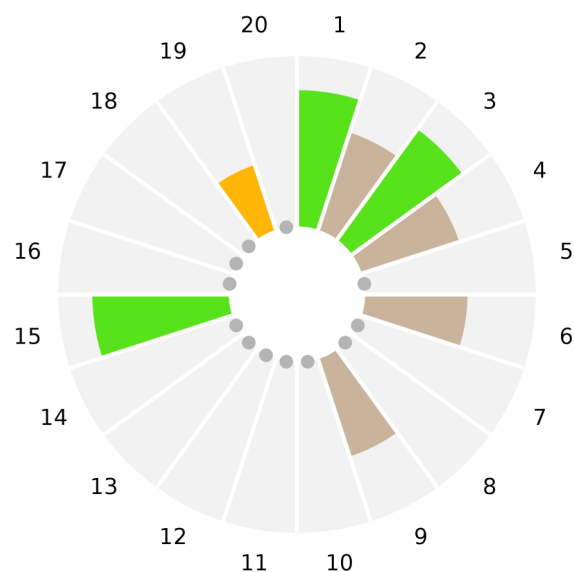


Informations générales

Porteur de projet

Synthèse

1. Mobilité		
2. Utilisation du sol		
3. Qualité de l'air extérieur et intérieur		
4. Cadre de vie et espace public		
5. Énergie		
6. Changements climatiques et risques		
7. Diversité biologique et espace naturel		
8. Qualité du sol et de l'eau		
9. Création de richesse		
10. Conditions cadre pour l'économie		
11. Résilience économique		
12. Compétitivité de l'économie et innovation		
13. Consommation de ressources		
14. Formation et éducation		
15. Égalité des chances		
16. Cohésion sociale		
17. Santé et prévention		
18. Culture, sport et loisirs		
19. Gestion publique		
20. Gouvernance et partenariat		



Légendes

-  Défavorable
-  Défavorable avec points favorables
-  Moyen
-  Favorable avec réserves
-  Favorable
-  Pas concerné
-  À approfondir

Évaluation des critères

1. Mobilité



Favorable avec réserves



Évaluation de l'impact

Le projet a un impact positif grâce à l'uniformisation du régime de stationnement, apportant clarté et cohérence par rapport à la situation actuelle. Il s'inscrit dans une stratégie globale de réaménagement urbain, avec notamment une meilleure signalétique orientant vers les parkings périphériques de grande capacité. Cette organisation contribue à une meilleure gestion des flux et à une diminution de la pression automobile au centre-ville. Cependant, les places 30 minutes gratuites en centre-ville et le stationnement payant en périphérie ne constituent pas un signal dissuasif pour l'usage de la voiture au cœur du centre-ville. Ce choix est à l'inverse des pratiques observées dans des politiques de stationnement alignées avec des objectifs climatiques. Toutefois, la suppression de certaines places de stationnement prévue ces prochaines années dans le cadre de projets de réaménagement des espaces publics contribue à accorder plus d'espaces pour la mobilité douce, favorisant ainsi le report modal avec les modes doux ou les transports publics.

Potentiel d'amélioration

- Renforcer la cohérence tarifaire entre stationnement central et périphérique afin d'encourager des comportements durables

2. Utilisation du sol



Moyen



Évaluation de l'impact

Le projet n'a pas d'incidence sur la réduction de l'emprise au sol liée aux places de stationnement, ni sur la réattribution des surfaces actuellement dédiées au parking à d'autres usages ou modes de transport. La situation reste donc similaire à l'existant, sans action notable en matière de densification ou de valorisation plus efficiente du foncier. Les projets de réaménagement planifiés ces prochaines années, avec la suppression de certaines places, contribueront toutefois à libérer de l'espace au sol non seulement pour les modes doux, mais aussi pour la végétalisation des sols.

Potentiel d'amélioration

Désimperméabiliser les places de stationnement afin de réduire l'impact environnemental et favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

3. Qualité de l'air extérieur et intérieur



Favorable avec réserves



Évaluation de l'impact

Le projet n'a pas d'impact direct sur la réduction de la pollution atmosphérique, sonore ou électromagnétique. Toutefois, la mise en place d'une signalétique adaptée pour orienter les automobilistes vers les parkings centralisés permet également de limiter les trajets inutiles et les circulations tournantes, réduisant ainsi les émissions polluantes liées au trafic. Il s'agit également de promouvoir le stationnement de longue durée en périphérie de manière à privilégier les modes doux pour les derniers kilomètres.

Potentiel d'amélioration

- Réduire le trafic motorisé en centre-ville via la gestion de l'offre de stationnement. - Encourager l'usage de véhicules moins polluants grâce à une tarification différenciée ou des incitations ciblées.

4. Cadre de vie et espace public



Moyen



Évaluation de l'impact

Le projet n'a pas d'impact direct sur l'amélioration du cadre de vie ou la qualité des espaces publics dans sa forme actuelle. Ces évolutions relèvent principalement des projets de réaménagement planifiés. Toutefois, il est garanti l'accessibilité aux

commerces pour l'ensemble des modes de déplacement, y compris la voiture, afin d'assurer une bonne desserte et une mixité fonctionnelle.

5. Énergie	 Pas concerné	7 
------------	--	---

6. Changements climatiques et risques	 Moyen	13 
---------------------------------------	---	--

Évaluation de l'impact

Le projet peut contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'il favorise le développement de la mobilité électrique et une diminution de la circulation des transports individuels motorisés (TIM). En l'absence de mesures spécifiques en lien avec la réduction des émissions ou l'adaptation climatique, le projet ne saisit pas pleinement l'opportunité de contribuer aux objectifs climatiques communaux. Ces leviers pourraient être mobilisés dans une approche plus intégrée.

Potentiel d'amélioration

- Réduire l'offre de stationnement en centre-ville et encourager le report modal (transports publics, marche, vélo). - Prévoir des bornes de recharge pour véhicules électriques ou partagés. - Introduire une tarification différenciée favorisant les véhicules faibles émissions et les mode de transport bas carbone.

7. Diversité biologique et espace naturel	 Pas concerné	15 
---	--	--

8. Qualité du sol et de l'eau	 Pas concerné	6 
-------------------------------	---	--

9. Création de richesse	 Moyen	8 
-------------------------	---	---

Évaluation de l'impact

Le projet n'entraîne pas de gain financier direct significatif pour la commune. Les changements dans la répartition entre stationnement gratuit et payant aboutissent à une situation globalement équilibrée sur le plan budgétaire. L'objectif affiché est d'augmenter le taux d'occupation des parkings centralisés, ce qui pourrait générer des recettes supplémentaires, mais cet effet reste difficile à quantifier à ce stade.

Potentiel d'amélioration

- Mettre en place une tarification payante et incitative pour le stationnement de courte durée en centre-ville avec des tarifs plus élevés afin d'augmenter les recettes communales - Favoriser la rotation des véhicules et donc l'accessibilité aux commerces - Encourager un report modal vers des solutions plus durables pour les stationnements de longue durée.

10. Conditions cadre pour l'économie	 Pas concerné	9 
--------------------------------------	--	---

11. Résilience économique	 Pas concerné	8 
---------------------------	--	---

12. Compétitivité de l'économie et innovation	 Pas concerné	9 
---	--	---

13. Consommation de ressources	 Pas concerné	12 
--------------------------------	--	--

14. Formation et éducation	 Pas concerné	4 
-----------------------------------	--	--

15. Égalité des chances	 Favorable avec réserves	10 
--------------------------------	---	---

Évaluation de l'impact

La conservation d'un nombre suffisant de places PMR sur la voie publique (+1/50) permet de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à proximité des commerces et services (ex : cabinets médicaux).

16. Cohésion sociale	 Pas concerné	10 
-----------------------------	--	---

17. Santé et prévention	 Pas concerné	3 
--------------------------------	--	--

18. Culture, sport et loisirs	 Pas concerné	3 
--------------------------------------	--	--

19. Gestion publique	 Défavorable avec points favorables	16 
-----------------------------	--	---

Évaluation de l'impact

Dépense conséquente (notamment bornes de contrôle) mais effet positif pour faciliter le contrôle des places 30' par la police (gain de temps)

20. Gouvernance et partenariat	 Pas concerné	16 
---------------------------------------	--	---

Check-list gestion de projet

Analyse de la situation initiale

Conception de la stratégie du projet

Réalisation et suivi

Évaluation

Références

17 ODD Agenda 2030



Pas de pauvreté



Faim «zéro»



Bonne santé et bien-être



Éducation de qualité



Égalité entre les sexes



Eau propre et assainissement



Énergie propre et d'un coût abordable



Travail décent et croissance économique



Industrie, innovation et infrastructure



Inégalités réduites



Villes et communautés durables



Consommation et production responsables



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Vie aquatique



Vie terrestre



Paix, justice et institutions efficaces



Partenariats pour la réalisation des objectifs